

31/2021



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: 39
Nombre de membres présents : 30
Nombre de votants : 33
Date de convocation : 31 Mars 2021

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020 BUDGET
ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT ET UN** le **7 AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président.

Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
H.MALHERBE (Thuir) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents:

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée
R.OLIVE a quitté la salle

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : ASSAINISSEMENT Budget	Année 2020	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
BUDGET ANNEXE	Page n° 2	Date d'Edition : 07/04/2021
	DELIBERATION	
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres en exercice : 39
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de membres présents : 30
		Nombre de suffrages exprimés : 33
		VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstention 0
	Séance du 7 AVRIL 2021 à 17H00	Date de convocation : 31/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 837 121,93	622 909,83		622 909,83	1 837 121,93
Opérations de l'exercice	949 258,15	1 800 404,44	1 395 157,20	1 398 602,59	2 344 415,35	3 199 007,03
TOTAUX	949 258,15	3 637 526,37	2 018 067,03	1 398 602,59	2 967 325,18	5 036 128,96
Résultats de clôture		2 688 268,22	619 464,44		619 464,44	2 688 268,22
Restes à réaliser			259 532,86	215 027,00	259 532,86	215 027,00
TOTAUX CUMULES	949 258,15	3 637 526,37	2 277 599,89	1 613 629,59	3 226 858,04	5 251 155,96
RESULTATS DEFINITIFS		2 688 268,22	663 970,30			2 024 297,92

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de clôture ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

les conseillers communautaires présents et représentés.

Pour expédition conforme,
Le 1er Vice-Président, Président de séance

M. Rémy ATTARD

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 066-246600449-20210407-31_21_CA20ASST-BF